



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-98970>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **24-98970**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-138616

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (Syane)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 25740008500078

Ville : POISY

Code postal : 74330

Groupelement de commandes : Non

Département(s) de publication : 74

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : CONTROLES ELECTRIQUES REGLEMENTAIRES D'INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE EXTERIEUR

Code CPV principal - Descripteur principal : 71356100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La consultation a pour objet la conclusion d'un accord-cadre de services monoattributaire pour la réalisation de contrôles électriques réglementaires d'installations d'éclairage extérieur sur le territoire de la Haute-Savoie. Le montant maximum du marché sur sa durée globale est de 215 000 euro(s) H.T. Il est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de sa notification. Il peut faire l'objet de 3 reconductions d'une même durée, sans que sa durée globale ne puisse excéder quatre (4) ans

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 40% Prix : 60%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Date d'attribution : 23/01/24 Marché n° : 2024ms23220 Dekra Industrial, Rue Stuart Mill, 26000

Limoges Montant Ht : 215 000,00 Euros

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/08/2024